



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 20 octobre 2015 à 19 h
8420, boul. Lacordaire**

PRÉSENCES :

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement
Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville
Monsieur Mario Battista, conseiller d'arrondissement
Madame Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Gilles Rainville, directeur d'arrondissement
Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

CA15 13 0279

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

Qu'à 19 h 2, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

CA15 13 0280

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 2, le président d'assemblée ouvre la période de questions. Aucun citoyen n'a fait d'intervention. À 19 h 2, la période de questions est terminée.

CA15 13 0281

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE - RÉFECTION DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE DU BASSIN DE 25 MÈTRES ET DE LA PLAGE DE LA PISCINE INTÉRIEURE - CONTRAT NUMÉRO 300-132 - NORGÉREQ LTÉE – 175 000 \$.

ATTENDU QUE des problématiques ont été rencontrées en cours de travaux relativement au nivellement des dalles, à l'étanchéité du bassin de 25 mètres et au drainage de la plage de la piscine intérieure.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'autoriser une dépense supplémentaire au montant total de 175 000 \$, à la compagnie NORGÉREQ LTÉE, pour la réfection des carreaux de céramique du bassin de 25 mètres et de la plage de la piscine intérieure, contrat numéro 300-132.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1152242010

CA15 13 0282

AUTORISER LA PROLONGATION DU CONTRAT - SERVICE D'ESSOUCEMENT POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD POUR L'ANNÉE 2015 - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 15-14192 - 9211-4560 QUÉBEC INC. (ÉMONDAGE SBP) – 50 014,16 \$ PLUS L'IPC.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'autoriser la prolongation du contrat avec la compagnie 9211-4560 QUÉBEC INC. (ÉMONDAGE SBP), pour le service d'essoucement pour l'arrondissement de Saint-Léonard pour l'année 2015, appel d'offres numéro 15-14192, pour la période du 15 mai au 30 octobre 2016, au montant total de 50 014,16 \$ plus l'IPC.

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1150493003



CA15 13 0283

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

Qu'à 19 h 3, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 novembre 2015.

Arrondissement de Saint-Léonard

Michel Bissonnet
Maire d'arrondissement

Me Guylaine Champoux
Secrétaire d'arrondissement

Le 20 octobre 2015